

Le circuit les méandres de la Sarthe vous permettra de découvrir les Alpes Mancelles au départ de Saint-Léonard-des-Bois et en passant par Saint-Céneri-le-Gérei, classé un des plus beaux villages de France.

Durée	5h 35	Difficulté	Difficile
Distance	16,00 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	350 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	353 m	Commune	Saint-Léonard-des-Bois (72590 72130)
Point haut	226 m	Région	Alpes Mancelles
Point bas	97 m		



Trace n° 368543

Description

Point de départ : parking du Gasseau à [Saint-Léonard-des-Bois](#). Balisage Jaune

(D/A) Du parking, rejoindre l'aire de pique-nique de l'autre côté de la route descendant au [Domaine du Gasseau](#). Suivre à gauche (Sud-Ouest) l'allée sécurisée le long de la D146. Au bout du chemin sécurisé, poursuivre sur le trottoir jusqu'au lieu-dit La Roirie.

(1) A l'entrée du pont, descendre l'escalier à gauche et longer la Sarthe à main droite. Avant la route, s'écarter de la rivière et monter vers la gauche.

(2) Juste avant la route (chapelle), prendre à gauche à angle aigu et monter en sous-bois puis en lisière.

(3) Au carrefour, prendre légèrement à gauche un sentier parallèle à un chemin plus large et qui conduit au point de vue du Haut Fourché.

(4) Poursuivre de l'autre côté (Nord-Nord-Ouest) et, quand on retrouve le chemin sur la droite, obliquer à gauche (Ouest) en descente. Avant la sortie du bois, monter à droite. Virer à gauche puis à droite.

(5) Traverser la D146 et, dès l'entrée du parking, prendre le chemin montant à droite. Aller à l'Est puis au Nord-Est en ignorant les chemins sur la gauche.

(6) À la croix, prendre à droite le chemin empierré. Passer à la Chênaie et rejoindre la D146. Suivre alors la route à droite. À l'entrée du bois à main gauche, prendre le chemin à gauche. Ignorer un chemin à droite. À la sortie du bois prendre la route à gauche.

(7) Après Les Gonteries, prendre le 1er chemin à gauche. Virer ensuite à gauche avec le chemin puis s'orienter au Nord jusqu'à La Touzelière.

(8) Traverser la D146 et continuer dans le chemin en face. Descendre sur Saint-Céneri-le-Gérei (dénivelé important) toujours tout droit sans faire attention aux chemins venant d'un côté ou de l'autre. Le chemin débouche sur une route. Prendre à gauche et emprunter le pont roman sur la Sarthe (entrer alors dans le département de l'Orne).

(9) Arrivé en haut, au cœur du village, tourner à gauche et remonter jusqu'à l'église, suivre le panorama contournant l'église et le cimetière par la gauche. À l'angle du cimetière, tourner à gauche pour descendre à la chapelle.

(10) À la chapelle, virer à droite et longer la Sarthe à main gauche. Au parking, remonter vers le village et faire un droite-gauche pour rejoindre le cœur du village.

(9) Dos à l'auberge, traverser la D101 et prendre en face le Chemin du Donjon (à droite de la maison aux volets verts qui fait l'angle). En haut, prendre à gauche et de suite à droite après le calvaire sur le Chemin de la Barre. Prendre à droite la D535, Route de Saint-Pierre-des-Nids.

(11) Avant le pont enjambant le Sarthon, suivre le chemin sur la droite puis tourner à gauche pour emprunter la passerelle. Continuer tout droit jusqu'au croisement avec la D535. Traverser la route pour rejoindre le site de Trotté en longeant la Sarthe (à main gauche).

Points de passage

- D/A - Domaine du Gasseau**
N 48.358958° / O 0.078268° - alt. 140 m - km 0
- 1 Pont - Sarthe (rivière) - Affluent de la Maine**
N 48.3544° / O 0.07746° - alt. 103 m - km 0.74
- 2 Bifurcation avant une route**
N 48.34974° / O 0.0781° - alt. 108 m - km 1.71
- 3 Carrefour**
N 48.35212° / O 0.07123° - alt. 200 m - km 2.39
- 4 Le Haut Fourché**
N 48.35395° / O 0.07185° - alt. 207 m - km 2.6
- 5 Route D146**
N 48.35862° / O 0.0789° - alt. 141 m - km 3.55
- 6 Croisement - Croix**
N 48.36292° / O 0.0698° - alt. 215 m - km 4.5
- 7 Les Gonteries**
N 48.36° / O 0.05545° - alt. 204 m - km 6.31
- 8 La Touzelière**
N 48.37255° / O 0.05309° - alt. 197 m - km 8.1
- 9 Saint-Céneri-le-Gérei**
N 48.37937° / O 0.0528° - alt. 129 m - km 9.17
- 10 Chapelle**
N 48.37562° / O 0.05041° - alt. 118 m - km 9.67
- 11 Bifurcation**
N 48.382611° / O 0.054232° - alt. 119 m - km 11.09
- 12 - Moulin de Trotté**
N 48.38022° / O 0.05966° - alt. 115 m - km 11.78
- 13 Croisement de chemins**
N 48.38036° / O 0.05814° - alt. 118 m - km 11.98
- 14 Croisement**
N 48.37571° / O 0.0672° - alt. 170 m - km 13.31

(12) Emprunter la passerelle sur la Sarthe. Tourner à gauche et remonter la prairie.

(13) Prendre le chemin à droite. En haut (cote 156), tourner à droite et suivre le GR®36 (balisage Rouge et Blanc).

(14) Au croisement suivant, prendre à gauche puis tout de suite à droite. Au croisement suivant (cote 160), ignorer le chemin partant vers la gauche (Sud) et descendre vers la rive de la Sarthe (attention descente difficile). Longer la rivière à main droite et atteindre la passerelle du Bac à Chaîne.

(15) Continuer jusqu'au lieu-dit le Val et au croisement, continuer tout droit (Sud) et, après les maisons, prendre le chemin descendant à droite pour rejoindre la rivière. longer celle-ci à main droite. Noter les panneaux d'interprétation (Sentier de la Libellule).

(16) Suivre la route sur la droite. Remonter jusqu'au Gasseau et rejoindre le parking (D/A).

● **15 - Bac à chaîne Le Passeur**

| N 48.36925° / O 0.07744° - alt. 107 m - km 14.56

● **16 Route**

| N 48.36281° / O 0.07548° - alt. 108 m - km 15.41

📍 **D/A - Domaine du Gasseau**

N 48.358962° / O 0.078274° - alt. 140 m - km 16

Informations pratiques

À voir

Le Domaine du Gasseau à Saint-Léonard-des-Bois

Le Rocher du Sphinx ou Pierrier du Grand Patis à Saint-Léonard-des-Bois

Le village de Saint-Léonard-des-Bois

Le village de Saint-Céneri-le-Gérei

Le Moulin de Trotté à Saint-Pierre-des-Nids

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-les-meandres-de-la-sarthe/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

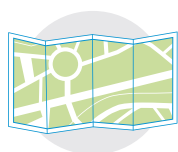
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



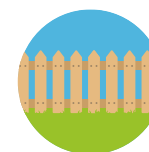
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



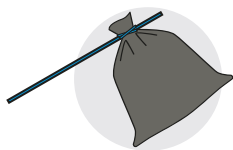
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.